

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

LÉON JANROT

**Statistique du rang occupé par les principales banques françaises  
dans le mouvement général des opérations enregistrées par  
la chambre de compensation de Paris**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 64 (1923), p. 334

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1923\\_\\_64\\_\\_334\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1923__64__334_0)

© Société de statistique de Paris, 1923, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

III

**STATISTIQUE**

**DU RANG OCCUPÉ PAR LES PRINCIPALES BANQUES FRANÇAISES  
DANS LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS  
ENREGISTRÉES PAR LA CHAMBRE DE COMPENSATION DE PARIS**

(Débits et Crédits cumulés)

La comparaison des chiffres produits par la Chambre de Compensation de Paris, en ce qui concerne quelques-uns de nos grands Instituts Financiers, ne laisse pas que d'offrir motif à surprise. Non pas qu'il faille déduire de cette comparaison que le mouvement, plus important chez un établissement que chez un autre, a nécessairement pour corollaire un rendement plus élevé, une situation plus facile, une supériorité en un mot plus marquée, mais avec leurs politiques assez différentes, notamment en matière de Succursales, les Grandes Banques citées dans le tableau suivant ont accusé depuis deux ans une évolution qu'il n'était pas inutile de signaler.

Pour ne pas le charger de trop de chiffres, notre tableau comprend uniquement le rang occupé chaque mois par une banque dans la liste des établissements inscrits à la Chambre. Pour fixer les idées, nous rappelons que le mouvement général du mois de septembre 1919 avait été de 15 milliards avec 34 banques inscrites.

Il s'est élevé en mai 1923 à 34 milliards avec 43 banques inscrites.

Le chiffre record, dans cette période considérée, semble avoir été atteint en mars 1923 avec 41 milliards.

Chacune des banques citées entre respectivement dans le total de 34 milliards, de mai 1923, pour les montants suivants :

	Francs
1 <sup>re</sup> . Société Générale.....	2.719.000.000
4 <sup>e</sup> . Comptoir National d'Escompte.....	2.273 000.000
7 <sup>e</sup> . Crédit Lyonnais.....	1.600.000.000
2 <sup>e</sup> . Banque Nationale de Crédit.....	2.408.000.000
3 <sup>e</sup> . Banque de Paris et des Pays-Bas.....	2.316.000.000
20 <sup>e</sup> . Crédit Industriel.....	543.000.000

	1919	1920		1921		1922		1923	
	Sept.	Janv.	Juillet	Janv.	Juillet	Janv.	Juillet	Janv.	Mai
Société Générale.....	1	1	1	1	1	1	2	1	1
Comptoir National d'Escompte.	2	2	3	3	2	2	1	4	4
Crédit Lyonnais.....	3	3	4	12	9	6	7	9	7
Banque Nationale de Crédit....	6	5	2	4	3	3	3	2	2
Banque de Paris et des Pays-Bas.	20	21	14	11	10	4	4	3	3
Crédit Industriel.....	22	20	18	25	17	18	21	21	20

LÉON JANROT.